# ...et si nous retournions en Oranie !

## II. — Le Parc municipal d'Oran

Comme autrefois, tout au long des allées bornées par les divers stands de la Foire, en groupes amicaux, bras dessus bras dessous, ou enlacés pour les amoureux attirés plus par le cadre de verdure ou quelques coins isolés que par le spectacle de la manifestation, ou encore en isolé, c'est-à-dire en soliloquant par exemple sur la valeur que bon nombre et non des moindres des hommes politiques de l'Hexagone attribuent à la **« parole d'honneur »**, nous allons, chers amis lecteurs, effectuer une promenade — combien nostalgique bien sûr ! — à travers ce site qui reste la fierté de tous ceux de nos compatriotes qui, à quelque titre que ce soit, participèrent à sa fondation, son aménagement, aux diverses manifestations qui s'y sont déroulées au temps où l'espérance n'avait pas encore été trahie. Je pense présentement et surtout à tous mes anciens collègues des services techniques de la mairie, dispersés çà et là dans cet égoïste Hexagone, ou disparus avant et depuis l'exode, ou encore réfugiés en pays étrangers pour des raisons que l'on devine et que j'approuve qui, en apportant leur concours intelligent à cette œuvre, ont démontré, du plus humble au plus grand dans la hiérarchie, un savoir et un amour du travail bien fait, prouvant ainsi qu'ils étaient, pour la plupart, les dignes descendants de leurs bâtisseurs de pères. Cette évocation me permet d'ajouter que beaucoup d'entre eux, les **notables,** techniciens et rédacteurs, commis et ouvriers spécialisés entre autres, ont à nouveau démontré leurs indéniables qualités et leur conscience professionnelle au sein des divers services administratifs de l'Hexagone, où ils eurent l'heur d'être admis après la braderie de notre cher pays. En route donc, amis lecteurs ; que chacun d'entre vous prenne son bâton de pèlerin et s'en aille à la recherche des jours heureux, le mien me servant plutôt de l'arme que l'on sait. Bonne journée, mes chers compatriotes.

### DESCRIPTION

*Le parc du "Champ de Manœuvres" a une superficie totale de près de 10 hectares et se situe à une altitude de 112 mètres, avec peu de différences de niveau, puisqu'on y relève les cotes minimum de 108 et maximum de 117 mètres. Deux collines artificielles ont été créées aux abords du lac, constituées par les terres provenant des fouilles pour l'aménagement de celui-ci.*

*Tel qu'il a été dessiné, le Parc municipal est de style composite. C'est-à-dire qu'il comprend à la fois des parties paysagères et des parties à la française. Chacune de ces parties a donc été traitée, au point de vue des plantations, suivant les règles que l'architecture des jardins impose.*

*Dans la partie paysagère les arbres ont été groupés en bosquets, lesquels sont constitués par de grands arbres rustiques à feuilles persistantes et caduques. Ils forment, en quelque sorte, l'ossature de notre Parc. En bordure des massifs boisés nous avons planté des espèces intéressantes pour leur port, leur feuillage ou leurs fleurs, et nous avons terminé par des arbustes ou par des touffes de plants vivaces, de façon à arriver progressivement au niveau des pelouses.*

*Des échappées ou "vues" ont été ménagées à travers certains bosquets afin de permettre au promeneur de découvrir, par endroit, une partie intéressante du Parc.*

*Le contraste des couleurs et des formes a été observé le plus souvent possible.*

*Quelques "isolés" forment dès maintenant de beaux spécimens.*

*Les parties françaises sont constituées surtout par des allées droites et des tapis verts (partie centrale du jardin) encadrées par des arbres de différentes espèces.*

CHOIX DES ESSENCES. — *Comme nous l'avons déjà vu, le terrain sur lequel a été établi le Parc municipal étant, initialement, entièrement dépourvu d'arbres, nous nous sommes surtout efforcés de planter tout d'abord des espèces à croissance rapide, afin de donner à brève échéance du relief à notre jardin, nous réservant, au fur et à mesure que ces arbres grandissaient et formaient une zone de protection, d'introduire des espèces plus délicates et plus rares.*

*Les massifs boisés sont surtout composés par : des eucalyptus de différentes variétés, des faux poivriers, des acacia cyanophylla, floribunda et dealbata, des tipas, des mélia, des sophora, sterculia, bclombra, casuarina, cyprès sempervirens, lambert et Arizonica, pins d'Alep, pignons et des Canaries, ficus macrophylla, rubinginosa, élasticâ, sycomorus, parmi les palmiers : phénix, canariensis, pritchardia, cocos, chamaetops, latania, etc.*

*Nous avons également réservé une très large place aux pelouses, celles-ci étant le "canevas sur lequel l'horticulture brode". Elles sont constituées soit par du stenotaphrum américanum, soit par du kikuyu (pennissetum clandestinum). Enfin, de nombreux arbustes à feuillage persistant ou caduque, ou bien des arbustes à fleurs entourent les massifs boisés ou ornent les plates-bandes, associés aux fleurs annuelles, celles-ci étant naturellement renouvelées, comme il se doit, à chaque saison. Une roseraie agrémente, également, un coin du Parc. Une colline a été aménagée en jardin mexicain, de beaux spécimens de cactus y figurent.*

*Extérieurement au mur de clôture, le Parc est ceinturé par une double rangée de ficus loevigata qui sont plantés sur les larges trottoirs qui entourent le Parc ; sauf cependant le long du boulevard du Corps-Expéditionnaire-Français où une seule ligne de ces arbres a été plantée sur le trottoir qui est plus étroit que les autres.*

ORIGINE DES VEGETAUX. — *La plupart des arbres et arbustes plantés dans le Parc proviennent des pépinières municipales. Cependant, étant donné la grande superficie qu'il a fallu garnir en quelques mois, il a été nécessaire de se procurer certains végétaux chez les pépiniéristes. C'est ainsi que des arbres ont été achetés à Boufarik chez M. Gustave Vuillard, chez MM. E. E. et L. Dieudonné. A Fort-de-l'Eau chez M. G. Meffre Fils ; à Saint-Denis-du-Sig chez M. Charles Rey et naturellement de nombreuses espèces ont été demandées au Jardin d'Essai du Hamma à Alger.*

*Toutes les plantations étant à peu près terminées en 1942, le Parc aurait pu être ouvert au public à la fin de cette année.*

GUERRE 1942-45. — *Mais, le 8 novembre 1942, les troupes américaines débarquaient à Oran, et le 22 février 1943 elles installent des cantonnements et même des batteries anti-aériennes dans le Parc. Elles occupèrent les lieux jusqu'en fin 1945. Les plantations ont donc été abandonnées pendant près de deux ans. Mentionnons que pendant la période d'armistice, c'est-à-dire de fin 1940 à fin 1942, certaines parcelles du Parc ont été transformées en jardin maraîcher. Nous y avons, en effet, produit des légumes pour le Secours National.*

REPRISE DES TRAVAUX. — *Ce n'est qu'à partir de janvier 1946,quand les uns et les autres nous fûmes démobilisés que les travaux purent reprendre dans le Parc. Il a fallu recommencer presque tout le tracé des allées, celles-ci ayant disparu sous les roues des Jeeps et des Dodges. Heureusement, dans leur ensemble, les plantations n'avaient pas trop souffert du passage des troupes américaines.*

OUVERTURE DU PARC AU PUBLIC. — *Après deux années de travail acharné pour redonner au Parc sa véritable physionomie, il est prêt à accueillir ses premiers visiteurs. Aussi, la municipalité Fouques-Duparc décida, sur l'initiative de M. Rigal, premier adjoint, d'ouvrir le Parc au public à partir du 1er juillet 1948. Tout d'abord le public n'est admis que les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés, puis devant l'affluence des promeneurs, un pointage effectué aux portes d'entrée en dénombre près de 10 000 dans une semaine, le Parc est alors ouvert tous les jours à partir du 5 octobre 1948, aux heures ci-après :*

*Matin, de 9 heures à 12 heures - Soir, de 13 h 30 à 17 h 45.*

Bien sûr, un rapport administratif n'a d'intérêt que pour un idoine, pour celui qui l'a rédigé, pour l'autorité qui l'a ordonné. Napoléon a dit que le plus court croquis lui en disait plus long qu'un long rapport. Mais l'exposé de Jean-Paul Thée, d'une certaine sobriété, a provoqué un grand intérêt, comme me l'ont écrit des lecteurs dispersés à travers l'Hexagone. **« Ce sera un document pour nos enfants... »**, avec un regret émanant de l'un d'entre eux, celui de ne point avoir l'heur de leur montrer un film qui avait été tiré à l'occasion de l'ouverture d'une Foire-Exposition. C'est exact, il y a eu un film qui, dans les années 50, à titre de propagande, a été projeté sur divers écrans. Qu'est-il devenu ?...

Ce rapport, dans toute la mesure du possible, je vais essayer, dans le prochain numéro, de l'agrémenter, sans employer, pour une fois, l'habituelle **poivrière** dont je me sers chaque fois qu'il s'agit d'évoquer certains sites ou autres souvenirs du pays perdu. Si je savais pouvoir y réussir, j'en serais très heureux. Mais voici, en attendant, l'ultime écho administratif de cette longue histoire du Parc municipal, rédigé il y a presque vingt ans, précisément le 18 juillet 1961, alors que la lâcheté et la trahison cheminaient lentement à travers l'ingrate Patrie. A l'heure où il était sur le point de disparaître à jamais à nos yeux, notre Parc municipal venait d'avoir 20 ans.

*Comme nous l'avons indiqué dans la description du Parc, un lac artificiel avait été prévu par l'architecte. Quoique l'emplacement du lac ait été creusé dès le commencement de l'aménagement du jardin, il n'a été réalisé qu'au cours de l'été 1950. Sous la direction de M. Levraux, ingénieur en chef adjoint, les travaux sont menés rondement. En effet, le bétonnage du lac commence en juillet 1950 et trois mois plus tard, soit en octobre, la mise en eau se fait. Le lac du Parc a près de 8 000 m2 de superficie, une profondeur variant de 1 m à 1 m 80. Deux îles l'agrémentent. Il est alimenté en eau par le réseau de distribution de la ville. Une pompe a été installée et permet, si cela est nécessaire, de puiser dans le lac pour arroser les plantations.*

*En novembre 1950, trois couples de cygnes blancs sont achetés au Zoo-Centre de Bruxelles et viennent peupler le lac. Ces volatiles se sont très bien adaptés au climat et ont prospéré, puisqu'ils sont maintenant au nombre de 16. Des canards de Barbarie, des poissons rouges et même les mouettes, en certaines périodes de l'année, tiennent compagnie aux cygnes. Des pédalos permettent au public de faire une promenade sur le lac.*

FOIRE D'ORAN. — *En 1950, une société organisatrice de foires désirant monter une telle manifestation à Oran, trouva que le Parc et ses abords étaient un endroit idéal pour le déroulement d'une foire.*

*C'est ainsi que depuis octobre 1950, chaque année du 15 au 30 octobre, a lieu dans le Parc et aux alentours de celui-ci, la Foire-Exposition Internationale d'Oran.*

ZOO. — *En septembre 1951, des enclos et des logements pour quelques animaux sont édifiés.*

*Le terme "ZOO" est sans doute exagéré, car en fait nous n'avons rassemblé que quelques exemplaires de la faune locale : dromadaire, chacals, renards et renards des sables, singes, gazelles, sanglier, porc-épic, ainsi que des oiseaux : perruches, pigeons, paons, corbeaux, cigognes, tourterelles, etc... et quelques poules de race.*

*Ces animaux donnent de la vie au jardin et sont, comme partout, très appréciés des enfants.*

JEUX POUR ENFANTS. — *En dehors des pédalos déjà cités, le Parc est doté également de bacs à sable, bassins, agrès, balançoires, sulky, etc.*

CONCLUSIONS. — *Le Parc du Champ de Manœuvres vient d'avoir VINGT ANS* (1) *et il constitue, dès maintenant, un lieu de promenade agréable où l'on découvre vertes pelouses, parterres fleuris, bouquets ombreux et même parfois de véritables paysages au détour de certaines allées.*

*Sur le plan purement technique, grâce aux diverses variétés d'espèces ligneuses ou arbustives qui y sont rassemblées, notre Parc, sans avoir malgré tout la prétention d'être un jardin botanique, peut permettre à l'amateur de cette discipline ou à l'étudiant de s'y documenter abondamment. »*

La fois prochaine, il sera mis un terme à cette évocation, et après nous retournerons probablement, **si Dios quiere,** dans le bled. Mais en attendant, allons faire un tour à la Foire, et qui m'aime me suive...

**François RIOLAND.**

(A suivre.)

(1) Juillet 1961